



## **PREMIERES JOURNÉES SCIENTIFIQUES SUR L'ENFANCE AU BURKINA FASO**

**Ouagadougou, 6-8 décembre 2016**

**THEME : Contribution de la recherche à la promotion des droits de l'enfant au Burkina Faso : Bilan et perspectives**

## **APPEL A COMMUNICATIONS**

**Octobre 2016**

## I. Contexte et justification

En Janvier 2016, l'ISSP a organisé en collaboration avec l'UNICEF des panels scientifiques sur les aspects méthodologiques et programmatiques des études commanditées en 2014 par la représentation de l'UNICEF au Burkina Faso. Au nombre de huit, les études soumises aux discussions ont couvert quatre dimensions clés des droits de l'enfant, à savoir, la santé, la nutrition, l'éducation et la protection. L'un des objectifs majeurs de la tenue de ces panels de haut niveau était de s'assurer de la qualité desdites études avant leur valorisation dans la mesure où des politiques, programmes et projets de développement, aussi pertinents soient-ils, sont voués à l'échec si elles ne sont pas basées sur des informations, des statistiques ou des faits scientifiquement probants. Bien que la formule ne soit pas nouvelle, c'est la première fois qu'un tel événement était organisé au Burkina Faso entre une institution universitaire et un acteur majeur de développement du système des nations unies pour promouvoir l'assurance qualité dans l'application des droits des enfants.

Dans la poursuite de cette collaboration fructueuse pour mieux défendre la cause des enfants, l'ISSP et la Représentation de l'UNICEF au Burkina Faso organisent les premières Journées Scientifiques sur l'Enfance au Burkina Faso (JSE-BF) les 6, 7 et 8 décembre 2016. Le thème de cette première édition est « Contribution de la recherche à la promotion des droits de l'enfant au Burkina Faso : Bilan et perspectives ». L'objectif de ces journées est de contribuer à l'amélioration des politiques et des programmes concernant directement et indirectement les enfants, en prenant en compte les enseignements tirés des travaux de recherche, des études et des évaluations réalisées ou en cours. Une place sera aussi accordée à la vulgarisation du cadre juridique existant sur les droits de l'enfant au sein de la communauté des chercheurs et des autres acteurs du développement.

Ces journées scientifiques seront une occasion de réunir des participants de divers profils (les représentants des services techniques centraux et déconcentrés des ministères techniques, des organisations de la société civile, les chercheurs, les étudiants, les partenaires techniques et financiers œuvrant dans le domaine des droits de l'enfant, etc.) pour échanger entre autres sur les points suivants:

- L'environnement juridique, socioéconomique et culturel, et ses implications pour l'enfant
- L'évolution des débats sur la conceptualisation de l'enfance, et de ses droits
- L'efficacité des systèmes d'assurance qualité actuels sur la promotion des droits de l'enfant
- La mise à jour des connaissances sur les problèmes de l'enfant, et l'appréciation de l'efficacité des réponses proposées.

## II. Appel à contributions

Les journées scientifiques ont un caractère pluridisciplinaire. Elles convoquent toutes les disciplines académiques et les courants d'opinion afin de bâtir un corpus de connaissances et de savoirs sur l'enfance au Burkina Faso et procéder à un partage des mécanismes ou approches favorisant une contribution efficace de la recherche à la promotion des droits de l'enfant au Burkina Faso. Par conséquent, le Comité Scientifique lance cette invitation aux chercheurs, aux étudiants de Master et de doctorat de même qu'aux autres acteurs du monde du développement (cadres des ministères, ONG, Associations, etc.) à soumettre une proposition à l'un des axes ci-dessous en rapport avec l'enfance.

Les contributions sur la situation des enfants dans les différents domaines de la vie sociale et sur les facteurs explicatifs devront, autant que possible, faire ressortir les différences selon le sexe, le statut socioéconomique, le lieu de résidence (non seulement urbain vs rural, mais aussi la situation spécifique des zones périurbaines) ou toute autre caractéristique de différenciation ou de vulnérabilité des enfants.

### **Axe 1 : Aspects conceptuels et méthodologiques sur l'enfance et les droits de l'enfant**

Étymologiquement, le terme « enfant » vient du latin *infans* qui signifie « celui qui ne parle pas ». Cette notion a beaucoup évolué à travers les siècles et les cultures pour finalement désigner différents âges de la vie de l'être humain allant de la naissance au début de l'entrée dans la jeunesse. Mais délimiter les contours de l'enfance et définir ce que c'est que l'enfant n'est pas toujours aisé, d'autant plus que les définitions et les approches varient bien souvent d'une discipline scientifique à une autre ou en fonction des organisations internationales. La notion de droits de l'enfant a émergé depuis une trentaine d'années de la pratique de différents intervenants travaillant avec des enfants, qu'ils soient du monde du développement ou du monde académique. Ce n'est que plus tard que ces droits ont fini par être reconnus officiellement et ont été traduits dans des textes fondamentaux. Loin de constituer un enjeu uniquement juridique, les droits de l'enfant émanent de disciplines variées et sont appelés à être mis en œuvre par de multiples acteurs. Quelles sont les différentes approches permettant d'avoir une vision globale de la période de l'enfance et des différentes dimensions des droits de l'enfant ? Quels sont les outils et les méthodes utilisés pour implémenter les droits de l'enfant et quels sont les modes d'action visant à faire respecter ces droits ?

### **Axe 2 : Santé de l'enfant**

Investir très tôt dans la santé des enfants est l'un des gages de réussite dans leur vie future. Les travaux scientifiques montrent que l'exposition (fréquente) à certaines infections dans l'enfance peut sérieusement compromettre les compétences cognitives et limiter les perspectives de vie future des individus. Quel bilan peut-on faire sur la santé des enfants au Burkina Faso ? Comment la morbidité et la mortalité des enfants ont-elles évolué au Burkina Faso ? Quelles sont les principales causes de morbidité et de décès des enfants ? Y a-t-il des changements dans ces causes de morbidité et de décès au fil du temps ? Quelles sont les grandes orientations et interventions en faveur de la santé des enfants (textes de loi, politiques, programmes et projets,...) ainsi que leurs effets sur la survie de cette couche vulnérable de la population ? Compte tenu de l'imbrication entre l'enfance et l'adolescence,

certaines problématiques spécifiques aux adolescents telles que la santé sexuelle et reproductive pourrait être abordée dans cet axe. Quelle est la situation actuelle en termes de sexualité des adolescents (ampleur, âges aux premiers rapports sexuels, déterminants et défis en matière d'infections sexuellement transmissibles...) ? Qu'en est-il des grossesses et de la fécondité des adolescentes ?

### **Axe 3 : État nutritionnel de l'enfant**

La malnutrition mérite d'être appréhendée à part entière car elle est l'un des principaux problèmes de santé et de bien-être affectant les enfants au Burkina Faso. Elle résulte tout autant d'une alimentation inadéquate que d'un environnement sanitaire déficient. Quel bilan peut-on faire sur la nutrition des enfants au Burkina Faso ? Comment l'état nutritionnel des enfants a-t-il évolué au Burkina Faso ? Quels sont les profils des enfants malnutris ? Y a-t-il un changement dans les facteurs explicatifs de la malnutrition des enfants ? Quelles sont les grandes orientations et interventions en faveur de la nutrition au Burkina Faso (textes de loi, politiques, programmes et projets, ...) ainsi que leurs effets sur l'état nutritionnel des enfants ?

### **Axe 4 : Éducation, formation et développement de l'enfant**

L'éducation est perçue comme étant l'élément moteur du développement humain durable. Elle s'entend en général comme étant l'ensemble des activités visant à développer chez l'être humain ses potentialités physiques, intellectuelles, morales, spirituelles, psychologiques et sociales, en vue d'assurer sa socialisation, son autonomie, son épanouissement et sa participation au développement économique, social et culturel. Quel bilan peut-on faire actuellement sur l'éducation, notamment celle pour tous (droit individuel à l'éducation, égalité d'accès selon le sexe, la région, le groupe ethnique,...), la formation et le développement de l'enfant au Burkina Faso ? Les contributions attendues pour cet axe pourront porter sur la dimension historique et les tendances passées de l'éducation, les réformes et politiques éducatives passées et actuelles (textes de lois, politiques, programmes et projets, réformes, ...) ainsi que leur mise en œuvre, l'offre éducative en termes d'infrastructures, de contenu (filières) et d'environnement pédagogique, la demande d'éducation, notamment celle des couches vulnérables (handicapés, déplacés, enfants à besoins spécifiques, ...), et la qualité de l'éducation.

### **Axe 5 : Protection de l'enfant contre l'exploitation, l'abus, la violence et la négligence**

La protection des enfants contre la violence, l'exploitation et les mauvais traitements fait partie intégrante de la protection de leur droit à la survie, à la croissance et au développement. Quelle est l'ampleur actuelle des risques auxquels les enfants sont confrontés au Burkina Faso (exploitation, abus, violence, négligence,...) ? Quels sont les facteurs sociaux, culturels et économiques qui mènent à ces risques multidimensionnels auxquels sont confrontés les enfants ? Y a-t-il un changement dans ces facteurs au fil du temps ? Quelles sont les grandes orientations et interventions en faveur de la protection de l'enfance au Burkina Faso (textes de loi, politiques, programmes et projets, ...) ainsi que leurs effets sur le bien-être des enfants ?

### **Axe 6 : Orpaillage et droits de l'enfant**

L'une des évolutions marquantes au plan économique et social au Burkina Faso ces dernières années est le développement de l'exploitation minière, avec une prolifération de sites d'orpaillage. Le développement de ces sites d'orpaillage n'est pas sans conséquence sur les enfants qui sont bien souvent mis à contribution dans plusieurs activités de la chaîne de production. Le travail des enfants sur les sites d'orpaillage au Burkina Faso est l'une des pires formes de travail des enfants. Outre le fait qu'il entrave l'épanouissement et le développement de l'enfant, il contribue

considérablement à freiner les efforts du gouvernement burkinabè dans la scolarisation des enfants (non-scolarisation, déscolarisation, qualité des apprentissages...) alors que la nouvelle Loi d'orientation du système éducatif adoptée en 2007 rend obligatoire et gratuite la scolarisation des enfants âgés de 6 à 16 ans. A cela, s'ajoutent des conditions dangereuses auxquelles les enfants travailleurs sur les sites d'orpaillage sont souvent soumis et qui affectent indéniablement leur santé. Les contributions attendues pour cet axe thématique devraient mesurer l'ampleur de ce phénomène, cerner les différentes causes et/ou conséquences, ainsi que les solutions idoines pour pallier au travail des enfants dans l'orpaillage qui prend de l'ampleur au Burkina Faso avec le boum minier.

### **Axe 7 : Autres thématiques en rapport avec les droits de l'enfant**

Cet axe attend diverses contributions en rapport avec les droits des enfants, qui pourraient par la suite constituer des séances à part entière en fonction du nombre et de la qualité des propositions reçues. Les contributions attendues pourront porter sur des thèmes aussi divers que le mariage précoce, les mutilations génitales féminines notamment l'excision, la domesticité, l'enregistrement à l'état civil et plusieurs autres formes de privation des droits de l'enfant (logement, assainissement, accès à l'eau potable, etc.).

## **III. Processus de sélection des présentations**

### **Envoi des résumés**

Un résumé long (2 pages maximum) de la présentation devra parvenir au Comité Scientifique au plus tard le 28 octobre 2016. Dans le résumé, devront figurer les éléments suivants:

- Titre de la communication
- Type de présentation : ce point concerne les propositions venant des étudiants au master ou doctorat. Préciser s'il s'agit d'une communication orale, d'un poster ou des deux à la fois
- Coordonnées précises du ou des auteurs : les noms et affiliations institutionnelles des auteurs, l'adresse complète, le numéro de téléphone ainsi que l'adresse électronique de l'auteur principal à laquelle sera envoyée toute information
- Axe thématique auquel la communication est destinée
- Objectifs de la communication
- Originalité du sujet
- Données utilisées
- Méthode (s) d'analyse utilisée (s)
- Principaux résultats attendus : l'accent devra être mis sur les résultats basés sur des données probantes et qui seraient susceptibles d'améliorer l'action en faveur des enfants.

### **Notification aux auteurs**

La notification aux auteurs dont les propositions seront retenues interviendra dans la première semaine de novembre 2016.

#### IV. Réception des communications et notes aux auteurs

Le texte complet des communications dont le résumé aura été accepté devra parvenir au Comité Scientifique au plus tard le 27 novembre 2016 en respectant les instructions suivantes :

- o Les manuscrits ne devront pas dépasser 20 pages (en Times new roman 12, interligne double), sans compter les annexes
- o Les manuscrits devront être accompagnés d'un résumé de 150 mots au maximum en français et en anglais
- o L'institution de rattachement de chaque auteur, son adresse électronique et 5 mots clés en français et en anglais devront figurer sur les manuscrits
- o Les citations dans le texte sont en Times New Roman 12, entre guillemets, en style normal (jamais en italique). Les coupures sont indiquées par [...].

Les références bibliographiques devront être réalisées de la façon suivante :

- o Les sources devront être soigneusement indiquées avec renvoi en bibliographie de fin de texte. Dans le cas d'un manuscrit, indiquer le nom suivi de l'année de publication.

Exemple 1 : Kohler (1972) souligne le contraste frappant entre les sentiments qui animent...

Exemple 2 : Kohler (1972 : 81) résume les plaintes de quelques chefs de ménage en ces termes: « C'est à cause de la migration que les jeunes ne veulent plus travailler pour les vieux ...»

- o Toutes les références bibliographiques devront être regroupées en fin de manuscrit selon un classement alphabétique par noms d'auteurs. Les ouvrages, rapports, thèses, mémoires, etc. devront comporter le nombre de pages.
- o Les références bibliographiques seront présentées en minuscules selon les normes suivantes :
  - ✓ Livre : Nom, Initiale du prénom, Année. *Titre de l'ouvrage*. Lieu, Editeur, nombre de pages (xx p.). Exemple : Ridde V., Kouanda S. et Kobiané J.-F, 2016, *Pratiques et méthodes d'évaluation en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 288 p.
  - ✓ Chapitre d'un ouvrage collectif : Nom, Initiale du prénom, Année. Titre du chapitre, in Nom Initiale du prénom, *Titre de l'ouvrage*. Lieu, Editeur, nombre de page (p. x-x). Exemple : Ouédraogo, D. O. (1993) « Les migrations burkinabè sous la révolution démocratique et populaire: continuité ou rupture ? » in : Cordel D. D., Gauvreau D., Gervais R. R. et Le Bourdais C. (sous la direction de), 1993, *Population, reproduction, sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, pp. 329-350.
  - ✓ Article : Nom, Initiale du prénom, Année. Titre de l'article. *Nom de la revue*, volume, numéro, nombre de pages (p. x-x). Exemple : Bougma M., LeGrand T. et Kobiané J.-F., 2015, « Fertility Decline and Child Schooling in Urban Settings of Burkina Faso », *Demography*, vol. 52, n°1, pp. 281-313.

## V. Adresse d'envoi des résumés et des présentations

Les résumés sont à envoyer à l'adresse [colloque.enfance2016@issp.bf](mailto:colloque.enfance2016@issp.bf) en mettant en copie les adresses [mbougma@issp.bf](mailto:mbougma@issp.bf) et [bougmous@yahoo.fr](mailto:bougmous@yahoo.fr)

## VI. Publication des actes des journées

Il est prévu la publication sous forme d'ouvrage collectif des actes des journées scientifiques. A cet effet, une sélection des textes à publier sera effectuée et un comité éditorial sera mis en place pour coordonner l'édition de l'ouvrage.

## VII. Concours des meilleurs posters pour les étudiants de master et les doctorants

A l'occasion des journées, il est prévu un concours des meilleurs posters sur les droits des enfants pour les étudiants de master et les doctorants. A cet effet, un comité de sélection sera mis en place et trois prix seront décernés aux trois meilleurs posters lors de la cérémonie de clôture des journées scientifiques.

Un appel est donc lancé aux étudiants de master et aux doctorants à transmettre des propositions de résumés pour des posters aux courriels mentionnés ci-haut, au plus tard le 28 octobre 2016.

## Comité Scientifique

**Président :** Jean-François KOBIANE, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

**Membres :**

- o Agnès ADJAMAGBO, Institut de recherche pour le développement
- o Fatoumata BADINI/KINDA, UFR-SH/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- o Banza BAYA, INSD et ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- o Anne-Emmanuèle CALVES, Université de Montréal
- o Marc CANAVERA, Columbia University
- o Georges COMPAORE, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- o Maxime COMPAORE, INSS/Centre national de la recherche scientifique et technologique
- o Bonayi DABIRE, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- o Stéphanie DOS SANTOS, Institut de recherche pour le développement
- o Soukeynatou FALL, UNICEF
- o Bilampoza GNOUMOU/THIOMBIANO, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- o Georges GUIELLA, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- o Séni KOUANDA, IRSS/Centre national de la recherche scientifique et technologique
- o Richard MARCOUX, Université Laval
- o Alain OUEDRAOGO, INSS/Centre national de la recherche scientifique et technologique

- Marc PILON, Institut de recherche pour le développement
- Gabriel SANGLI, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- André SOUBEIGA, UFR-SH/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- Abdramane SOURA, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- Madeleine WAYACK-PAMBE, ISSP/ Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

## Comité d'organisation

**Président :** Moussa BOUGMA, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

**Membres :**

- Nankoita DOFINI, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- Gustave MEDA, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- Lancina TRAORE, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- Rasmané ZABRE, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- Jeanine DAMIBA, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- Ange DRAME, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- Raphael DAKOURE, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
- Salif DARANKOUM, ISSP/Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo